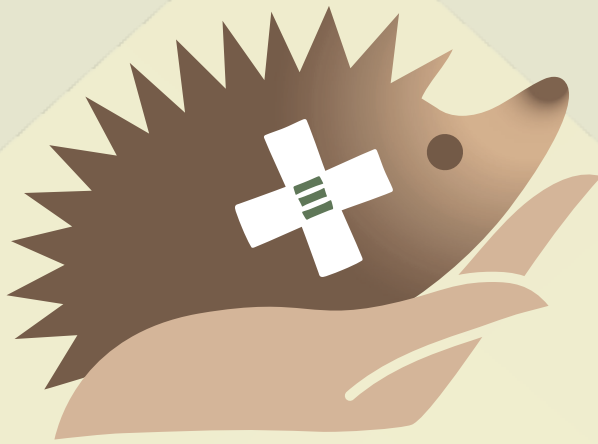


PRÉSENTATION *de l'association*



VERINA

SAUVEGARDE DES MAMMIFÈRES
SAUVAGES EN HAUTE-VIENNE



CONTEXTE

La faune sauvage est un patrimoine commun irremplaçable. Malheureusement, un déclin progressif des espèces animales et végétales est constaté dans le monde. De nombreux scientifiques alertent sur ce phénomène en accélération.

En 2022, l'UICN compte 150 388 espèces sur liste rouge¹. Parmi ces espèces répertoriées, on recense en France des mammifères protégés, telles que le hérisson d'Europe, l'écureuil roux, la genette d'Europe, le chat forestier, le muscardin et les chiroptères.

Au sein de ces espèces protégées, le hérisson d'Europe (*Erinaceus Europaeus*) est le mammifère le plus accueilli en centre de soins pour la faune sauvage. Ce mammifère présent dans nos campagnes et dans nos villes, subit les impacts de l'activité humaine (fragmentation de territoire, perte d'habitat, usage de produits phytosanitaires, collisions routières, braconnage, utilisation de débroussailluse, tondeuses...).

Depuis quelques années, les populations de hérissons connaissent un déclin important. En Grande Bretagne², plusieurs études démontrent qu'en moins de 20 ans, la population de hérissons a perdu plus de 30 % de ses effectifs dans les zones urbaines et jusqu'à 75 % dans les campagnes. Des baisses similaires ont été enregistrées dans d'autres pays³.

Le changement climatique est également une pression supplémentaire pour la faune sauvage. Sans compter que la mort d'une femelle peut provoquer indirectement la mort de ses petits non sevrés encore dépendants.

Il y a donc un réel besoin d'agir en faveur de ces espèces protégées avec notamment un focus sur le hérisson d'Europe. Malheureusement, il n'existe à ce jour aucune structure de soins pour les mammifères sauvages en Haute-Vienne.

C'est en partant de ces constats que l'association **ERINA** a vu le jour en novembre 2022, à l'initiative de **bénévoles engagés pour la faune sauvage**.

¹ UICN Comité Français 2022. La liste rouge mondiale des espèces menacées.

² D. Wembridge and S. Langton, 2015. The State of Britain's Hedgehogs.

³ A.L Taucher et al, 2020. Decline in Distribution and Abundance : Urban Hedgehogs under Pressure.

PROJET ASSOCIATIF

Aujourd'hui au sein du département de la Haute-Vienne et plus largement du Limousin, **il n'existe aucun centre de soins dédié aux mammifères de la faune sauvage**. Pourtant selon les centres de soins limitrophes, les besoins sont de plus en plus présents sur notre territoire. Ces derniers reçoivent régulièrement des demandes de prise en charge concernant des animaux en détresse (blessés, malades ou orphelins) venant de notre département. C'est la raison pour laquelle notre association souhaite à travers ses missions, contribuer à la **protection des mammifères** de la faune sauvage en Haute-Vienne. Elle se donne ainsi **3 objectifs** :

1. Sensibiliser la population et les pouvoirs publics à la sauvegarde des mammifères sauvages, un patrimoine naturel et irremplaçable.



© ChapriNature - Animation du GMHL

2. Assurer un rôle de médiation afin d'améliorer la cohabitation entre l'Homme et la faune sauvage.

3. Ouvrir et gérer un centre de soins pour les mammifères sauvages en détresse.



© Marion Rabiet - Association Panse-Bêtes

Le centre de soins assurera l'accueil des mammifères sauvages venant des départements suivants : Haute-Vienne (87), Creuse (23), Corrèze (19) et Dordogne (24). Le centre de soins pourra accueillir des espèces protégées telles que le hérisson d'Europe, l'écureuil roux, la genette, le muscardin et le chat forestier.

Qu'est-ce qu'un centre de soins ?



© Sarah Logé - Association Erma

C'est un établissement autorisé à prendre en charge **temporairement** des animaux sauvages en détresse incapables de pourvoir seul à leur survie. L'objectif des centres est de leur **dispenser les soins nécessaires puis de les relâcher** dans leur environnement pour un retour à la vie sauvage.

Un centre de soins doit respecter des consignes d'installation et de fonctionnement strictes. Il doit disposer d'une autorisation d'ouverture. Il est sous la responsabilité d'un capitaine qui détient une autorisation préfectorale (certificat de capacité).

Ce n'est **ni un refuge ni un parc animalier**, il n'a pas vocation à garder les animaux en captivité. La présentation au public des animaux sauvages est interdite au sein de l'établissement.



Des membres entièrement bénévoles

L'association est composée de membres :

- « **Adhérents** » qui soutiennent et suivent l'actualité de l'association,
- « **Actifs** » qui s'engagent et participent physiquement aux actions,
- « **Habilités** » qui s'investissent au sein de l'association sur le long terme.

L'association comprend également

- un **Conseil d'Administration** composé aujourd'hui de 6 membres
- et un **Bureau** comprenant une Présidente, une Trésorière et une Secrétaire Générale.

Tous les membres de l'association se réunissent en Assemblée Générale une fois par an. Ils élisent notamment les membres du Conseil d'Administration pour une période de deux ans.

Les ressources proviendront principalement des cotisations, des dons et des subventions.

NOS VALEURS

Au sein de la vie associative nous avons deux valeurs fortes :

L'ENGAGEMENT Les membres d'Erina ont la volonté de tout mettre en œuvre pour que l'association puisse mener à bien ses missions, ils sont concernés, s'impliquent sur la durée et participent activement à la vie associative.

LA BIENVEILLANCE Au sein d'Erina, un point d'honneur est mis à s'assurer que chaque personne bénéficie du respect, de la considération et du soutien dont elle a besoin pour s'intégrer et s'épanouir dans l'association.

Concernant nos missions, nous mettons en avant deux autres valeurs essentielles :

LA PROTECTION C'est l'essence même de l'association : agir concrètement pour protéger les mammifères sauvages et leurs milieux de vie. Nous souhaitons favoriser la cohabitation homme/faune sauvage, compenser, à notre échelle, l'impact des activités humaines sur ces espèces et pouvoir apporter une réponse éthique à la découverte d'un animal sauvage en souffrance.

LA SENSIBILISATION Parce qu'il faut connaître la faune sauvage pour la protéger efficacement, l'association Erina souhaite intervenir auprès du grand public pour partager ses connaissances, informer, apporter des solutions durables aux problèmes de cohabitation et lutter contre les idées reçues. L'objectif est ainsi d'éveiller la responsabilité de chacun envers la biodiversité.

C'est donc là ce qui caractérise les membres de l'association Erina : une équipe soudée et passionnée animée par une volonté commune d'agir concrètement et durablement en faveur de la faune sauvage.

Rejoignez-nous

ADHESION SUR HELLO ASSO
www.helloasso.com/associations/erina

DON DE 1 € SUR TEAMING
www.teaming.net/erina

Suivez-nous

SUR FACEBOOK
www.facebook.com/associationerina

SUR INSTAGRAM
www.instagram.com/asso_erina

Contact

associationerina@gmail.com
www.associationerina.com

